



Plainte pour dénonciation calomnieuse

Par **hali77**, le **04/03/2014** à **18:58**

bonsoir,

je suis déléguée de parents d'élèves dans un petit village au sud Seine-et-Marne. Mon maire a porté plainte contre moi pour des tracts que j'ai collé dans un tableau d'affichage pour les associations...je pense que le litige est plus profond, car je m'oppose à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Elle a trouvé ça pour me toucher. Moi je voudrais savoir si je peux aussi porter plainte pour dénonciation calomnieuse ??? vous pouvez m'aider merci

Par **Lag0**, le **04/03/2014** à **19:35**

Bonjour,

Pour porter plainte en dénonciation calomnieuse, il faut attendre que la justice vous blanchisse des accusations portées et pouvoir démontrer que la personne qui a porté plainte contre vous l'a fait de mauvaise foi, c'est à dire qu'elle savait que les accusations n'étaient pas fondées.

Par **alterego**, le **04/03/2014** à **20:07**

Bonjour,

Plainte de l'édile qui, peut-être le 23 ou le 30 mars, se sera pris une veste. [smile36]

Comment le savez-vous et auprès de qui l'a-t-il fait ?

Imaginez que ce soit vrai. Vous n'avez pas à avoir peur et quel bonheur pour vous que de pouvoir exprimer vos idées à la barre d'un tribunal correctionnel (préparez bien votre argutie et soyez brève sur le sujet) !

Cordialement

Par **hali77**, le **04/03/2014** à **22:55**

bonsoir,
je pense qu'elle fais tous pour me nuire...alors pourquoi a t elle porter plainte elle...

Par **alterego**, le **05/03/2014** à **15:40**

Bonjour,

Qui vous a informée qu'elle avait déposé plainte ?
La Gendarmerie, la Police, un témoin, elle ? Et que contient la plainte ?

Soyez assurée que si je devais déposer plainte contre quelqu'un, je ne lui adresserais pas de faire part, privilégiant la surprise d'une instruction sur réquisition du Parquet.

Si vous n'avez rien à vous reprocher, dormez du sommeil du juste.

Cordialement

Par **hali77**, le **06/03/2014** à **13:12**

bonjour,
j'ai répondu a une convocation d'un gendarme, qui lui ma dit que Madame le Maire avais porter plainte concernant des affiches que j'avais mie dans un tableau d'affichage pour association concernant une manifestation des gilet jaune contre la reforme des rythme scolaire...comme moi je suis déléguées de parents d'élèves.